

Procédure d'inscription 2018-2019

*LES INSCRIPTIONS SE FONT SEULEMENT EN LIGNE ET SON PAYABLES
PAR CARTE DE CRÉDIT UNIQUEMENT.*

***POUR OBTENIR LE RABAIS DE PLUSIEURS ENFANTS, ILS
DOIVENT OBLIGATOIREMENT ÊTRE TOUS INSCRITS EN
MÊME TEMPS.***

*Si vous ne le faites pas en même temps, il sera IMPOSSIBLE
d'obtenir le rabais. Le rabais s'applique seulement à la caisse de
sortie.*

Vous devez lire le code d'éthique disponible sur notre site internet.

1) Les inscriptions en ligne débutent le 1^{er} avril 2018 et se terminent le 30 avril pour le tarif spécial.

2) **Pour les nouveaux joueurs** : Afin de procéder à l'inscription, vous devez envoyer un courriel au registraire au courriel registraire@hockeygatineau.com, en mentionnant le nom complet du joueur, la date de naissance, ainsi que son adresse postale (svp inclure 2 preuves de résidence et une copie de la carte d'assurance maladie, tous les documents doivent être en PDF, les photos ne sont pas acceptées). Notez que nous acceptons les joueurs de Gatineau secteur Gatineau seulement. Vous recevrez par la suite un avis par courriel et vous pourrez procéder à l'inscription en ligne.

Preuves de résidence acceptées :

- Documents notariés de l'achat
- Compte d'Hydro-Québec
- Compte de Vidéotron
- Compte de Bell Canada
- Confirmation changement adresse Revenu Canada ou Revenu Québec
- Avis de cotisation

3) Afin d'éviter des frais supplémentaires, veuillez procéder d'ici le 30 avril 2018. Il est aussi important de se rappeler qu'en cas de problème, vous devez nous contacter avant cette date, soit par courriel au registraire (registraire@hockeygatineau.com).

4) À partir du 1^{er} mai, le nouveau tarif sera en vigueur.

Questions et réponses

Quel sont les frais d'inscriptions ?

COÛT INSCRIPTION <u>Du 1^{er} avril au 30 avril 2018</u>	
1 ^e ENFANT=	250,00 \$
2 ^e ENFANT =	150,00 \$
CHAQUE ENFANT ADDITIONNEL =	100,00 \$

COÛT INSCRIPTION <u>Du 1^{er} mai au 31 mai 2018</u>	
1 ^e ENFANT=	330,00 \$
2 ^e ENFANT =	225,00 \$
CHAQUE ENFANT ADDITIONNEL =	150,00 \$

Après le **31 mai**, les inscriptions seront placées sur la **liste d'attente**. Si une place est disponible, le coût sera majoré à **450\$** par joueur.

Quand aurons-nous des nouvelles du début de saison ?

Veillez surveiller le site de l'AHG à hockeygatineau.com, nous afficherons l'information. Aucun appel ou courriel ne sera envoyé.

Est-ce que l'adresse de résidence du joueur/joueuse est vérifiée?

Oui. Il est du devoir du parent de nous fournir l'adresse légale. Toute fausse déclaration amènera l'exclusion du joueur sans remboursement.

Est-ce que l'inscription garantie une place de joueur pour la saison à venir?

Oui, si les dates sont respectées.

Est-ce possible d'obtenir un remboursement suite à mon inscription?

Selon le moment de la saison, les frais pourraient être remboursés en tout ou en partie.

La politique de remboursement se trouve sur le site de l'AHG.

Je n'ai pas de carte de crédit, que faire ?

Vous pouvez vous présenter au bureau de poste et vous procurer une carte de crédit prépayée, tout le monde y a accès.

AUTRES INFORMATIONS

Redevances d'équipe double lettre (75,00 \$ par joueur). Ce montant est payable à l'équipe double lettre au cours du mois d'octobre 2018. L'équipe doit recueillir ces redevances et les remettre à l'AHG au mois de novembre 2018.

Prévoir des coûts supplémentaires obligatoires pour la cotisation d'équipe. Ces renseignements vous seront communiqués par l'entraîneur-chef et/ou le gérant de l'équipe suite à la formation de l'équipe.

Division	Simple lettre	Double lettre
MAHG	125\$	
Novice	175\$	
Atome	175\$	275\$
Peewee	175\$	275\$
Bantam	175\$	300\$
Midget	175\$	325\$

Il est possible, encore cette année, que nous ayons un surplus de gardiens de but. Cette mise au point vise à vous prévenir afin d'éviter toute mauvaise surprise au mois de septembre 2018, car votre enfant pourrait ne pas être sélectionné à titre de gardien de but. Pour toute location d'équipement de gardien de but, equipement@hockeygatineau.com

Afin de maximiser le temps des administrateurs pour organiser les camps de sélection, les inscriptions devront être reçues avant le 31 mai 2018; après cette date, nous serons dans l'impossibilité de garantir l'inscription. Seuls les déménagements seront considérés prioritaires (Le joueur doit avoir évolué lors de la saison 2017-2018).

LES JOUEURS MAHG ONT JUSQU'AU 24 AOÛT POUR S'INSCRIRE SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRE. APRÈS LA DATE LE TARIF DE 450\$ PAR JOUEUR S'APPLIQUE.

LES JOUEURS JUVÉNILÉ ONT JUSQU'AU 1^{ER} SEPTEMBRE POUR S'INSCRIRE SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRE. APRÈS LA DATE LE TARIF DE 450\$ PAR JOUEUR S'APPLIQUE.

Ne pas oublier que pour obtenir le rabais plusieurs enfants, vous devez tous les inscrire en même temps.

DIVISION ÂGE 2018-2019

ANNÉE	CATÉGORIE	ÂGE
1e janvier au 31 déc. 2014	Mahg 0	4 ans
1e janvier au 31 déc. 2013	Mahg 1	5 ans
1e janvier au 31 déc. 2012	Mahg 2	6 ans
1e janvier au 31 déc. 2011	Novice	7 ans
1e janvier au 31 déc. 2010	Novice	8 ans
1e janvier au 31 déc. 2009	Atome	9 ans
1e janvier au 31 déc. 2008	Atome	10 ans
1e janvier au 31 déc. 2007	Peewee	11 ans
1e janvier au 31 déc. 2006	Peewee	12 ans
1e janvier au 31 déc. 2005	Bantam	13 ans
1e janvier au 31 déc. 2004	Bantam	14 ans
1e janvier au 31 déc. 2003	Midget	15 ans
1e janvier au 31 déc. 2002	Midget	16 ans
1e janvier au 31 déc. 2001	Midget	17 ans
1e janvier au 31 déc. 2000	Juvenile	18 ans
1e janvier au 31 déc. 1999	Juvenile	19 ans
1e janvier au 31 déc. 1998	Juvenile	20 ans
1e janvier au 31 déc. 1997	Juvenile	21 ans

Au Juvenile, un maximum de 4 joueurs de 21 ans est possible. Ces joueurs doivent obligatoirement avoir joués lors de la saison 2017-2018.